

ORGANISATION

ARTICLE 1 :

La Transcastonétoise est une épreuve de course à pied, à allure libre qui traverse en diagonale la commune d'Onet le Château, d'Ouest en Est. L'édition 2009 se déroulera le 13 septembre. Cette manifestation sportive doit permettre la participation de tous les amoureux de la course à pied, aussi bien les « fanas du chrono » qui voudront se tester sur une distance équivalente à un semi marathon, que les amateurs qui viendront se « faire plaisir » sur 21 Km100, ou plus sagement sur 10 km (en relais à deux). Elle permettra de découvrir la commune de part en part et sera empreint de bonne humeur et de convivialité propre à toutes les manifestations Castonétoises.

L'organisateur en est la Mairie d'Onet le Château avec le soutien des associations locales de courses pédestres, « Les Touroulis », « Les Coureurs de Fond de Rodez », des comités des fêtes et associations de Capelle, Onet le Château Village, Les Costes Rouges, Les Quatre Saisons et les Espaces Jeunes.

ARTICLE 2 :

Un système de navettes est mis en place pour le transfert au départ de la course à Capelle et pour le relais des Costes Rouges. Celle-ci attendra les coureurs de la première partie de la course pour les ramener à l'arrivée.

Des Vestiaires et des douches seront accessibles à tous les participants à l'arrivée sur les installations du stade Georges Vignes, à proximité de la salle des fêtes d'Onet le Château.

→ 8 h 00 : Inscriptions et retrait des dossards et à la salle des fêtes d'Onet le Château.

→ 9 h 00 : Départ première navette pour Capelle.

→ 9 h 15 : Départ deuxième navette pour Capelle

→ 10 h 00 : Départ de la course (Passage relais prévu : 10h40)

→ 11 h 15 : Arrivée probable des premiers

→ 12 h 30 : Podium et remise des prix.

→ 13 h 00 : Buffet.

PARCOURS

ARTICLE 3 : La longueur de la course est de 21,100 Km (correspondance avec un semi-marathon)

ARTICLE 4 : Deux possibilités sont offertes aux concurrents :

→ Course individuelle de 21,100 Km

→ Course en relais de 2 coureurs (10,909 Km et 10,191 Km)

ARTICLE 5 : Ravitaillements courses :

3 ravitaillements « liquide et solide » :

→ Onet Village: Km 6.291

- Costes Rouges: Km 10.470
- St Mayme: Km 16.402

5 ravitaillements « eau » et poste éponge :

- Carrefour de Balsac : Km 2.655
- Hostellerie de Fontanges : Km 9.359
- Rond point de La Roque : Km 14.640
- Entrée rue des Crêtes : Km 18.701

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

ARTICLE 6 :

→ **Course en individuel :**

- trophées pour les trois premiers (féminin et masculin).
- une récompense pour le premier de chaque catégorie de Junior à V4 sans cumul.

→ **Course en relais :** trophées pour

- les 3 premiers relais masculins
- les 3 premiers relais féminins
- les 3 premiers relais mixtes

→ **Trophée association :**

Une distinction sera remise à l'association la mieux représentée en nombre de participants.

→ **Trophée du participant :**

Il sera remis par tirage au sort des dossards. Seront exclus du tirage au sort les participants ayant été honoré par un classement cité ci-dessus.

INSCRIPTIONS

ARTICLE 7 : L'épreuve est ouverte à tous à partir de la catégorie Junior incluse.

ARTICLE 8 : Un droit d'inscription unique de 10 € est demandé à chaque concurrent, quelle que soit la catégorie.

Cette inscription donne droit au t-shirt officiel de la course et à l'accès au buffet d'après course.

ARTICLE 9 :

L'inscription se fait auprès de la Ville d'Onet-le-Château, soit par correspondance (dernière limite 9 septembre 2009, cachet de la poste faisant foi), soit sur place le jour de la course, de 8h à 9h.

Les règlements peuvent se faire par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en numéraire, uniquement le jour de la course.

Pour que leur inscription soit définitive, les candidats devront, avant le départ de la course :

- S'acquitter du droit d'entrée de 10 € ;

- Présenter soit une licence assurance (ou copie) soit un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an (ou sa copie certifiée conforme).

Le retrait des dossards se fera le matin de la course à partir de 8h00 à la salle des fêtes d'Onet le Château.

SECURITE ET ASSURANCE

ARTICLE 10 : Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route et se conformer aux indications des signaleurs ou des services de police.
Un service de secours sera mis en place comprenant la présence d'un médecin et d'une équipe de secouristes avec deux véhicules de secours.

ARTICLE 11 : Assurance : l'organisateur est couvert par une assurance souscrite auprès de la **SMACL/Police N° 025769/K**.
Chaque participant est tenu de vérifier qu'il est assuré individuellement (licence assurance ou assurance personnelle).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ARTICLE 12 : Par leur inscription à la Transcastonétoise, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et accepter dans ces termes et conditions le présent règlement. Tout concurrent accepte la publication du fichier des résultats et des photos prises lors des épreuves. Chacun dispose de la faculté d'accéder aux informations personnelles le concernant et d'en demander la rectification en cas de besoin.